

TERRITOIRES DU RUANDA-URUNDI.

RESIDENCE DU RUANDA.

N° 2458/A.E.

Réponse au N° 1120/A.E.

du 24 novembre 1947.

Objet:

Licence achat vivres.-

Kigali, le 8 décembre 1947.-

1109 AE
12-11-47



Monsieur l'Administrateur Territorial,

En annexe, veuillez trouver la licence d'achat N°55 sollicitée par Suleman bin Ali.

Après avoir pris note (N° - date - quantité - dans un registre servant à cet effet) veuillez avoir l'obligeance de transmettre ce document au demandeur.-

Le Résident du Ruanda a.i. M. DESSAINT,

Monsieur l'Administrateur Territorial

à

R U H E N G E R I ..

Deffaint

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI
N° 1120 / A.E.
Objet: licence vivres

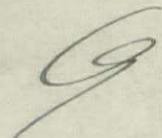
Ruhengeri, le 24 novembre 1947

11

Monsieur le Résident

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe, et
avec avis favorable, une demande de licence d'achat de 10t de pom-
mes de terre, pour les besoins locaux, introduite par Suleman bin
Ali.

L'Administrateur Territorial
Antenissen W.



Monsieur le Résident du Ruanda
Kigali